

Mairie de Saint Jean de la Ruelle 45140
 CLUB D'ESCRIME STEORUELLAN (CES)

Président : Nicolas Di Mattia
 Salle d'Armes des 3 Fontaines
 Avenue Pierre Mendès France
 45140 St Jean de la Ruelle
president@escrime-stjean.fr

Secrétariat : 02 38 43 02 01
club@escrime-stjean.fr

Challenge de la Coupe de Saint-Jean Open Sabre M11, M14, M17 & M20/Senior Le vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 Octobre 2016

A l'occasion de ses 30 ans, le CES organise la première édition de son challenge de sabre. Cet open est ouvert aux catégories M11, M14, M17 et M20/Senior.

Le club d'escrime stéoruellan a organisé pendant plus de 20 ans l'une des étapes incontournables du Circuit National Sabre, cadet et sénior. Fort de son expérience acquise dans l'organisation d'évènements importants, le club vous propose un challenge innovant, à la croisant performance et ludisme.

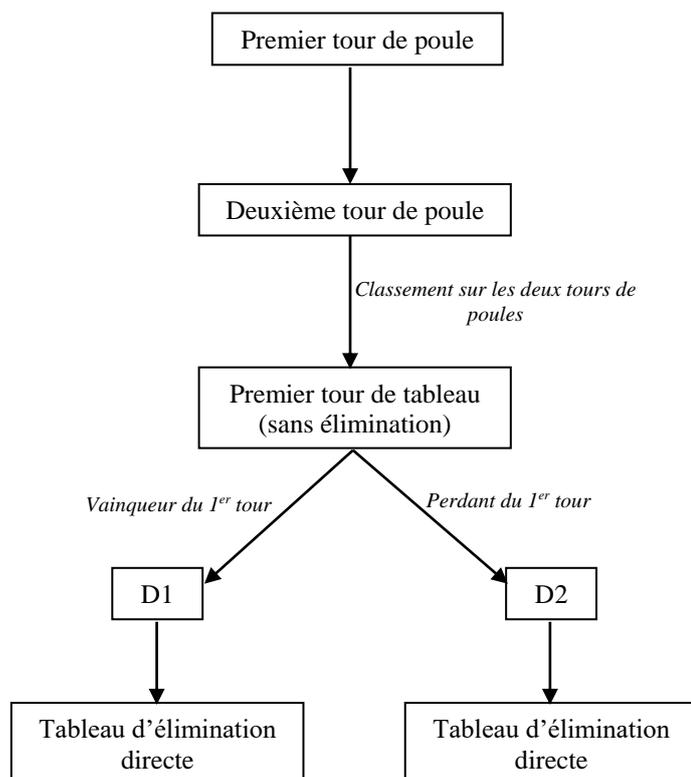
Horaires des compétitions :

Vendredi 1	Samedi 2				Dimanche 3			
18h - 21h Engagement M11 & M14	<i>Catégorie</i>	Appel	Scratch	Début	<i>Catégorie</i>	Appel	Scratch	Début
	<i>M11 & M14</i>	8h	8h30	8h45	<i>M17</i>	8h	8h30	8h40
21h30 Parution des poules M11 & M14	19h-20h Engagements M17 et Senior/M20				<i>Senior/M20</i>	9h30	9h45	10h
	Soirée Paëlla à partir de 20h				Défis de St Jean	ouverture à 11h		

Formule des compétitions :

2 tours de poule de 5 ou 6 tireurs avec décalage par club, ligue et nation. A l'issue de ces tours de poule, classement sur les deux tours, puis 1 tour de tableau. Les tireurs ayant gagné leur premier tour partent en D1, les tireurs ayant perdu leur premier tour partent en D2. Tableau d'élimination directe D1 et D2 en 15 touches, sans décalage jusqu'aux finales.

Le DT se réserve le droit d'adapter la formule en fonction du nombre de participant



Engagements :

La compétition est ouverte aux tireurs U17 et U14 surclassés, licenciés auprès de la FFE, ainsi qu'aux tireurs étrangers licenciés auprès de leur fédération nationale.

Les engagements sont à effectuer sur l'extranet de la FFE **avant le mercredi 28 septembre 2016 à 23h59**. Les tireurs étrangers devront faire parvenir les engagements pour la même date à l'adresse suivante : president@escrime-stjean.fr

Droit Engagement :

Le droit d'engagement est fixé à 15 €.

Passée la clôture des engagements, un tireur aura la possibilité de s'engager moyennant un droit d'engagement de 60 €. Pour cela il devra adresser un mail aux organisateurs à l'adresse suivante: president@escrime-stjean.fr. L'organisateur s'engage à lui accuser réception de son engagement au tournoi hors délai.

Arbitrage :

Les clubs devront mettre à disposition des organisateurs 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés, 2 arbitres à partir de 8 tireurs, 3 arbitres à partir de 12 tireurs. Ces arbitres resteront à disposition de l'organisation du début à la fin des compétitions. Ils seront indemnisés conformément à la réglementation de l'arbitrage, en fonction du niveau de leur diplôme. Le pointage des arbitres se fera en même temps que celui des tireurs. Dans le cas où un club ne parviendrait pas à trouver d'arbitre, merci de contacter le CES au plus tôt.

Directoire Technique :

Un directoire technique composé de 3 personnes sera constitué au début de chaque compétition. Il tranchera tout litige lié à l'organisation technique des compétitions.

Récompenses :

Les 4 premiers de chaque compétition seront récompensés.

Les récompenses seront mentionnées au 15 septembre 2016 sur le site internet du club d'escrime de Saint Jean de la Ruelle, www.escrime-stjean.fr/escrime-sportive/competitions

Participez aux défis de Saint-Jean

En parallèle de la compétition, le CES vous propose de venir tester vos aptitudes en relevant les défis de Saint-Jean.

Participer aux défis et essayer d'établir le plus haut score. Les tireurs ayant marqué le plus de points recevront des lots. Ouverture des défis le dimanche à partir de 11h.

Un service de buffet de sandwich, de boissons chaudes et froides fonctionnera pendant toute la durée des épreuves.

Le fait de s'engager à ces compétitions implique la pleine et entière acceptation de ce règlement.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de dégradations d'effets personnels à l'intérieur de l'enceinte sportive et sur les parkings.

Conformément à la législation en vigueur, la consommation d'alcool et de tabac est strictement interdite dans l'enceinte sportive.

Un stand de vente de matériel Planète Escrime sera présent pendant toute la durée des compétitions. Vous avez la possibilité de passer commande sur le site de Planète Escrime (avant le 24 septembre) sur : www.planeteescrime.com et de retirer votre commande sur le lieu de la compétition.

L'hôtel « P'tit déj » de la zone industrielle d'Ingré réserve une offre aux personnes se présentant au nom du club.



Gymnase du complexe sportif des "Trois Fontaines" Avenue Pierre Mendès France St Jean de la Ruelle

Gymnase du complexe sportif des "Trois Fontaines" St Jean de la Ruelle

Sortie d'Autoroute Orléans-Centre

ITINERAIRE :

En arrivant par l'autoroute, prendre la sortie « Orléans Centre, St Jean de la Ruelle » (A10, sortie n°1).

Au 1^e rond-point, prendre la 4^e sortie direction PARIS / MONTARGIS

Au 2^e rond-point prendre la première sortie, direction PARIS / MONTARGIS

Continuer tout droit, au 2^e feu, tourner à gauche pour rentrer dans la zone

